

Fiche de données de sécurité

page: 1/15

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 05.06.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 03.02.2025 Version précédente: 5.1

Produit: Rheovis® HS 1980

(ID Nr. 30492472/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 23.10.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

1.1. Identificateur de produit

Rheovis® HS 1980

La substance/le mélange contient des nanoformes.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: matière première, uniquement pour usage industriel

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: BASF SE 67056 Ludwigshafen GERMANY Adresse de contact:
BASF Schweiz AG
Klybeckstrasse 161
4057 Basel, SWITZERLAND

Téléphone: +41 0800 227722

adresse E-Mail: PS-BCSCHWEIZ@basf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse (STIZ): Tel. 145 International emergency number: Téléphone: +49 180 2273-112

Date / mise à jour le: 05.06.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 03.02.2025 Version précédente: 5.1

Produit: Rheovis® HS 1980

(ID Nr. 30492472/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 23.10.2025

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Les méthodes suivantes ont été appliquées pour la classification du mélange : extrapolation sur les valeurs de concentration des substances dangereuses, sur la base de résultats de tests et d'évaluation d'experts. Les méthodes utilisées sont indiquées dans les résultats des tests respectifs.

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Le produit n'a pas besoin d'être classé sur la base des critères GHS.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les critères du GHS.

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Classement de préparations spéciales (GHS):

EUH208: Peut produire une réaction allergique. Contient: mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one

2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

Dans certaines conditions les poussières de produit sont explosibles.

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales répondant aux critères PBT (persistant/bioaccumulatif/toxique) ou aux critères vPvB (très persistant/très bioaccumulatif).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

polymère à base de :ester acrylique, ester méthacrylique, copolymérisat

Ingrédients soumis à réglementation

mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one

Date / mise à jour le: 05.06.2025 Version: 6.0

Version précédente: 5.1 Date / Version précédente: 03.02.2025

Produit: Rheovis® HS 1980

(ID Nr. 30492472/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 23.10.2025

Teneur (W/W): >= 1.5 PPM - < 15

PPM

Numéro CAS: 55965-84-9

Numéro INDEX: 613-167-00-5

Acute Tox. 3 (par voie orale)

Acute Tox. 2 (Inhalation - brouillard) Acute Tox. 2 (par voie cutanée)

Skin Corr./Irrit. 1C Eve Dam./Irrit. 1 Skin Sens. 1A

Aquatic Acute 1 Aquatic Chronic 1 Facteur M - aigüe: 100 Facteur M - chronique: 100

H301, H317, H314, H310 + H330, H400, H410

EUH071

Les limites de concentrations spécifiques

Skin Corr./Irrit. 1C: >= 0,6 % Skin Sens. 1A: >= 0,0015 % Eye Dam./Irrit. 1: >= 0,6 % Skin Corr./Irrit. 2: 0,06 - < 0,6 % Eye Dam./Irrit. 2: 0,06 - < 0,6 %

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:

En cas de malaises dus à l'inhalation des poussières: apport d'air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:

Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue.

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

Date / mise à jour le: 05.06.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 03.02.2025 Version précédente: 5.1

Produit: Rheovis® HS 1980

(ID Nr. 30492472/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 23.10.2025

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales).

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés: mousse, dioxyde de carbone, poudre d'extinction, eau pulvérisée

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Conseil: Pas de dangers particuliers connus.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome.

Autres informations:

Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la formation de poussières. Tenir à l'écart de toute source d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer le produit dans les eaux sans traitement préalable.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: Ramasser à sec. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

Pour de grandes quantités: Ramasser à sec. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

Date / mise à jour le: 05.06.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 03.02.2025 Version précédente: 5.1

Produit: Rheovis® HS 1980

(ID Nr. 30492472/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 23.10.2025

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Eviter le dépôt de poussières. La poussière peut former avec l'air un mélange explosible. Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Autres données sur les conditions de stockage: Maintenir le récipient hermétiquement fermé et au sec, conserver dans un endroit frais.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

55965-84-9: mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one

VME 0,2 mg/m3 (MAK (CH)), Poussière inhalable VLE 0,4 mg/m3 (MAK (CH)), Poussière inhalable (MAK (CH)), Poussière inhalable

Le risque de lésion foetale n'est pas à craindre lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ou lorsques les limites d'exposition biologiques sont respectées.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

protection respiratoire lors de la libération de vapeurs/aérosols Filtre à particules d'efficacité moyenne pour particules solides et liquides (par ex. EN 143 ou 149, type P2 ou FFP2).

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN ISO 374-1)

Matériaux également adaptés pour une exposition directe prolongée (Recommandé: indice de protection 6, correspondant à une durée de perméation > 480 min d'après EN ISO 374-1): p.ex. caoutchouc nitrile, caoutchouc chloroprène, chlorure de polyvinyle (PVC) entre autres. Remarque complémentaire: Les données sont basées sur des contrôles internes, des données bibliographiques et des informations fournies par les fabricants de gants, ou sont déduites de celles de produits analogues. Il est à noter que, dans la pratique, la durée quotidienne d'utilisation d'un gant de protection contre les agents chimiques peut être sensiblement plus courte que la durée de perméation établie compte tenu de l'influence de nombreux facteurs (p.ex.:la température). Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Date / mise à jour le: 05.06.2025 Version: 6.0 Version précédente: 5.1

Date / Version précédente: 03.02.2025

Produit: Rheovis® HS 1980

(ID Nr. 30492472/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 23.10.2025

Protection des veux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière: solide Etat physique: poudre Couleur: blanc(he) Odeur: odeur piquante

Seuil olfactif:

Pas de données disponibles.

Point de fusion: 233 °C point de décomposition: 310 °C

İnflammabilité: non inflammable (dérivé du point d'inflammation)

Limite inférieure d'explosivité: 20 g/m3

Limite supérieure d'explosivité:

Non pertinent pour la classification et

l'étiquetage des liquides.

Point d'éclair:

Pas de données disponibles.

Température d'auto-inflammation: > 200 °C

Décomposition thermique: Pas de décomposition lors d'une utilisation appropriée. Valeur du pH: 4,5 - 6.0(DIN ISO 976)

(eau, 30 %(m))

Viscosité dynamique:

Non applicable, le produit est un

solide.

Solubilité dans l'eau: soluble

Solubilité (qualitative) :

insoluble

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):

Pas de données disponibles.

Pression de vapeur:

Pas de données disponibles.

Densité relative:

Pas de données disponibles.

Densité:

Pas de données disponibles.

densité de vapeur relative (air):

Pas de données disponibles.

Caractéristiques des particules

Distribution granulométrique: Pas de données disponibles. -

Date / mise à jour le: 05.06.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 03.02.2025 Version précédente: 5.1

Produit: Rheovis® HS 1980

(ID Nr. 30492472/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 23.10.2025

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Substances/mélanges explosifs et articles contenant des explosifs

Risque d'explosion: aucune propriété explosive

Propriétés oxydantes

Propriétés comburantes: non comburant Matières et mélanges auto-échauffants

Aptitude à l'auto-échauffement: Il ne s'agit pas d'un produit

susceptible d'auto-échauffement.

Autres caractéristiques de sécurité

Energie minimale d'ignition: > 30 - < 100 mJ (DIN EN 13821)

Inductance: 0,1 mH

Densité apparente: 300 - 500 kg/m3 (DIN EN ISO 60)

(20 °C)

Miscibilité avec l'eau:

en toutes proportions (c-à-d >=90%)

Teneur en solide: >= 97,0 % (DIN EN ISO 3251)

SAPT-Temperature:

Le produit ne répond pas aux critères des substances polymérisantes

selon les réglementations de transport.

Vitesse d'évaporation:

Le produit est un solide non volatile.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Risque d'explosion des poussières.

10.4. Conditions à éviter

Eviter les températures extrêmes. Eviter la formation de poussières.

10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:

Pas de produits à éviter connus.

Date / mise à jour le: 05.06.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 03.02.2025 Version précédente: 5.1

Produit: Rheovis® HS 1980

(ID Nr. 30492472/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 23.10.2025

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Pratiquement pas toxique après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique. Pratiquement pas toxique après inhalation unique. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données expérimentales/calculées:

ETA autre(s) (par voie orale): > 5.000 mg/kg (calculé(e))

ETA (par voie cutanée): > 5.000 mg/kg (calculé(e))

Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Non irritant pour les yeux et la peau. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau

lapin:

non déterminé

Lésion oculaire grave/irritation

lapin:

non déterminé

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

Un effet sensibilisant pour les personnes particulièrement sensibles ne peut être exclu. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données expérimentales/calculées:

non déterminé

mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

La structure chimique n'entraîne pas de soupcon particulier sur un tel effet.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

Les informations disponibles ne donnent aucune indication sur un possible effet cancérigène.

Date / mise à jour le: 05.06.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 03.02.2025 Version précédente: 5.1

Produit: Rheovis® HS 1980

(ID Nr. 30492472/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 23.10.2025

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Ne devrait pas causer de toxicité reproductrice (d'après la composition).

Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

En se basant sur les composants, aucun effet tératogène n'est suspecté.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Remarques: Pas de données disponibles.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Données expérimentales/calculées:

Ne devrait pas causer d'effets toxiques chroniques.

Danger par aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

Effets interactifs

Pas de données disponibles.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

Autres informations

Autres informations sur la toxicité

Selon notre expérience et les informations dont nous disposons, le produit ne provoque aucun effet nocif, dans les conditions normales de manipulation et de mise en oeuvre.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques.

Toxicité vis-à-vis des poissons:

page: 10/15

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 05.06.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 03.02.2025 Version précédente: 5.1

Produit: Rheovis® HS 1980

(ID Nr. 30492472/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 23.10.2025

CL50 (96 h), Poissons (autre(s)) non déterminé

Invertébrés aquatiques: CL50 (48 h), daphnies (autre(s)) non déterminé

Plantes aquatique(s): CE50 (72 h), algues (autre(s)) non déterminé

Microorganismes/Effet sur la boue activée: CE50 (0,5 h), bactérie (autre(s)) non déterminé

Effets chroniques sur poissons: Pas de données disponibles.

Effets chroniques sur invertébrés aquat.:

Pas de données disponibles.

Evaluation de la toxicité terrestre: Pas de données disponibles sur la toxicité terrestre.

12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):

Le produit peut être éliminé largement de l'eau par des processus abiotiques, par exemple par adsorption sur les boues activées.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation: Le produit n'a pas été testé.

12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux: volatilité: Pas de données disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) n°1907/2006 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation, l'Autorisation et les Restrictions des substances chimiques (REACH).: Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT (Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

Date / mise à jour le: 05.06.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 03.02.2025 Version précédente: 5.1

Produit: Rheovis® HS 1980

(ID Nr. 30492472/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 23.10.2025

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

12.7. Autres effets néfastes

Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Indications complémentaires

Autres remarques distribution et résidus:

Le traitement, voire l'introduction des eaux usées dans une station d'épuration biologique doivent être réalisés en respectant les prescriptions locales et réglementaires.

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans les eaux sans traitement préalable. L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées. Les prescriptions administratives locales relatives au traitement des eaux usées doivent être respectées.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Doit être dirigé vers une installation d'incinération adaptée en respectant les contraintes réglementaires locales.

Le numéro de code des déchets selon le catalogue des déchets européen (EAK) ne peut pas être déterminé, car il dépend de l'utilisation.

Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées.

Pour une élimination appropriée, l'ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD) RS 814.610 doit être respectée.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Nom d'expédition des

Pas applicable

Pas applicable

Date / mise à jour le: 05.06.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 03.02.2025 Version précédente: 5.1

Produit: Rheovis® HS 1980

(ID Nr. 30492472/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 23.10.2025

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Pas applicable Dangers pour Pas applicable

l'environnement:

Précautions particulières à Aucun connu

prendre par l'utilisateur

RID

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

Nom d'expédition des

Nations unies:

Pas applicable

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Pas applicable Dangers pour Pas applicable

l'environnement:

Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur

Aucun connu

Transport fluvial intérieur

ADN

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

Nom d'expédition des

Pas applicable

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Dangers pour

Pas applicable Pas applicable

l'environnement:

Précautions particulières à

Aucun connu

prendre par l'utilisateur:

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche Non évalué

Transport maritime Sea transport

IMDG IMDG

Produit non dangereux au sens des Not classified as a dangerous good under

réglementations de transport transport regulations

Numéro ONU ou numéro Pas applicable UN number or ID Not applicable

page: 13/15

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 05.06.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 03.02.2025 Version précédente: 5.1

Produit: Rheovis® HS 1980

(ID Nr. 30492472/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 23.10.2025

d'identification: Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable	number: UN proper shipping name:	Not applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable	Transport hazard class(es):	Not applicable
Groupe d'emballage: Dangers pour l'environnement:	Pas applicable Pas applicable	Packing group: Environmental hazards:	Not applicable Not applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun connu	Special precautions for user	None known

<u>Transport aérien</u> <u>Air transport</u>

IATA/ICAO IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport		Not classified as a dangerous good under transport regulations	
Numéro ONU ou numéro d'identification:	Pas applicable	UN number or ID number:	Not applicable
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable	UN proper shipping name:	Not applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable	Transport hazard class(es):	Not applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable	Packing group:	Not applicable
Dangers pour	Pas applicable	Environmental	Not applicable
l'environnement:		hazards:	
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun connu	Special precautions for user	None known

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Voir les entrées correspondantes pour « numéro ONU ou numéro d'identification » pour les règlementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Date / mise à jour le: 05.06.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 03.02.2025 Version précédente: 5.1

Produit: Rheovis® HS 1980

(ID Nr. 30492472/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 23.10.2025

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Maritime transport in bulk according to IMO instruments

Le transport maritime en vrac n'est pas prévu.

Maritime transport in bulk is not intended.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de danger pour l'eau (§8/§10 AwSV (Auto-classification du mélange d'après la méthode de calcul)): (1) Faible polluant de l'eau.

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique (CSA) non exigée

RUBRIQUE 16: Autres informations

D'autres utilisations envisagées devraient être discutées avec le producteur.

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés aux rubriques 2 et 3:

Acute Tox. Toxicité aiguë

Skin Corr./Irrit. Corrosion/irritation cutanée

Eye Dam./Irrit. Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Skin Sens. sensibilisation de la peau

Aquatic Acute Danger pour le milieu aquatique - aigu
Aquatic Chronic Danger pour le milieu aquatique - chronique

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H310 + H330 Mortel par contact cutané ou par inhalation. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

Abréviations

Date / mise à jour le: 05.06.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 03.02.2025 Version précédente: 5.1

Produit: Rheovis® HS 1980

(ID Nr. 30492472/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 23.10.2025

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC : Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.